

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 6 avril 2009, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé et Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2009.
3. Suivi du procès-verbal.
  - a. Résolution - Étude d'efficacité énergétique du Sillon.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande d'aide financière
  - a. Évènement l'Île en Blues
  - b. Fondation François-Lamy inc.
7. Dépôt des rapports financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.
8. Avis de motion - Adoption du règlement # 09-077. Modifiant le règlement # 07-060 sur le fonds de roulement.
9. Résolution – Protocole d'entente municipalité de Boischatel – Utilisation pinces de désincarcération.
10. Résolution – Autorisation travaux au système d'alarme incendie au rez-de-chaussée de la section boutique du Centre le Sillon.
11. Résolution – Nomination d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration de la corporation du journal Autour de l'Île.
12. Varia
  - a. M.R.C.
  - b.
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**09-024**

Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Rompré et appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**09-025**

Item 2 **Adoption du procès verbal du 2 mars 2009.**

L'adoption du procès verbal est proposée par Lauréanne Dion et appuyée par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi des procès-verbaux.**

**09-026**

a. **Résolution – Mandat étude efficacité énergétique Centre le Sillon.**

**Attendu que** le prix du mazout est en constante hausse depuis quelques années;

**Attendu que** le système de chauffage du centre le Sillon requiert d'importants travaux de mise à niveau, voire même être remplacé à court terme;

**Attendu que** le Conseil municipal a déjà vérifié différents scénarios de remplacement;

**Attendu que** le Conseil souhaite obtenir un avis professionnel et neutre pour l'aider dans sa décision;

**Attendu que** des offres de services ont été demandées aux firmes d'ingénieur BPR et Génivar pour la réalisation d'une étude analysant les différentes options possibles pour la modernisation du système de chauffage du centre le Sillon;

**En conséquence** il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Lina Labbé

Et

**Il est résolu**

**Que** l'offre du volet 1 de la firme BPR au montant de 4 250 \$ plus taxes soit retenues pour la réalisation de ladite étude d'efficacité énergétique.

Madame Carmen Blouin, conseillère au siège # 3 demande le vote.

Résultat du vote : 5 en faveur

1 opposé

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 4 **Correspondance.**

**09-027**

Item 5 **Adoption des dépenses.**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyé par Dominique Labbé que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 67 370,48 \$ et 10 423,26 \$ pour des dépenses totales de : 77 793,74 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière.**

**09-028**

a. **Évènement l'Île en Blues.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Jean Rompré

**Et**

**Il est résolu**

**Que** la somme de 100 \$ soit versée pour l'aide au financement de l'Évènement l'Île en Blues prévues les 21 et 22 août 2009 à Saint-Laurent.

**Que** les deux laissez-passer reliés à cette contribution soient offerts aux citoyens de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au moyen d'un tirage au sort sur simple inscription des citoyens intéressés.

**Que** les citoyens de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans seront invités à s'inscrire dans les prochains numéros du journal Autour de l'Île et sur le site Internet de la Municipalité.  
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**b. Souper bénéfice Fondation François-Lamy inc.**

Monsieur le maire Yoland Dion, informe les membres du Conseil qu'il s'est procuré deux cartes au montant de 75 \$ chacune pour le souper bénéfice de la Fondation François-Lamy inc. prévu le 2 mai prochain. Et que la somme requise a été débitée à même le budget prévu à cet effet.

**09-029**

**Item 7 Dépôt des rapports financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.**

Il est proposé par Lina Labbé et appuyé par Jacques Drolet que le conseil municipal accepte, tel que présentés, les rapports : financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**Item 8 Avis de motion - Adoption du règlement # 09-077 - Modifiant le règlement # 07-060 sur le fonds de roulement.**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une assemblée ultérieure sera adopté le règlement # 09-077. Modifiant le règlement # 07-060 sur le fonds de roulement.

**09-030**

**Item 9 Résolution – Protocole d'entente municipalité de Boischatel – Utilisation pinces de désincarcération.**

**Attendu que** la sécurité routière sur l'Île d'Orléans entraîne la nécessité pour les équipes de secours d'avoir un accès à des pinces de désincarcération;

**Attendu que** l'achat et l'opération de pinces de désincarcération représentent une charge financière importante;

**Attendu que** le Conseil des maires de la M.R.C. de l'Île d'Orléans a effectué des démarches dans le but de conclure une entente de service avec des municipalités voisines;

**Attendu que** la seule municipalité ayant démontré un intérêt pour l'établissement d'un protocole d'entente de service a été la municipalité de Boischatel;

**En conséquence** il est proposé par Dominique Labbé, appuyé par Jean Rompré

Et

**Il est résolu**

**Que** le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise le préfet de la M.R.C. de l'Île d'Orléans à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Boischatel pour l'utilisation des pinces de désincarcération sur le territoire de la M.R.C. de l'Île d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**09-031**

**Item 10 Résolution – Autorisation travaux au système d'alarme incendie au rez-de-chaussée de la section boutique du Centre le Sillon.**

**Attendu que** lors de la visite annuelle de l'inspecteur de la compagnie d'assurance de la Municipalité certaines recommandations ont été émises;

**Attendu qu'**une lacune du système d'alarme incendie a été signalée au niveau rez-de-chaussée de la section boutiques du centre le Sillon;

**En conséquence** il est proposé par Jean Rompré, appuyé par Jacques Drolet

Et

**Il est résolu**

**Que** le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise la firme Sécurilab à effectuer les travaux de mise à niveau du système alarme incendie pour la somme de 980 \$ plus taxes.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**09-032**

**Item 11 Résolution – Nomination d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration de la corporation du journal Autour de l'Île.**

Il est proposé par Carmen Blouin et appuyé par Jacques Drolet que le conseil municipal désigne madame Lina Labbé conseillère au siège # 5 à titre de représentante de la Municipalité au conseil d'administration de la corporation du journal Autour de l'Île.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 12 **Varia**

a. MRC

b.

Item 13 **Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20h55 et se termine à 21h30 pour une durée de 35 minutes.

**09-033**

Item 14 **Levée de la séance.**

La levée de la séance est proposée par Carmen Blouin il est 21h30.

- En signant le présent procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.